

SOMMAIRE

Titre: L'incinération des ordures ménagères au Québec comme source d'électricité et de vapeur

L'incinération des ordures ménagères au Québec peut générer une capacité minimale de production électrique de 173 MW. De plus, cette technologie est beaucoup moins polluante que l'enfouissement et peut contribuer à une amélioration sensible au bilan d'émissions des gaz à effet de serre du Québec, en regard du protocole de Kyoto. Elle permet également de produire de la vapeur pour une capacité minimale d'environ 212,4 MW.

Nous suggérons que Hydro-Québec subventionne l'équipement de production d'électricité relié à une usine d'incinération. Ce coût est estimé à 600 \$ à 1,000 \$ de KW installé, soit de beaucoup inférieur à la construction de barrages et comparable au coût du projet du Suroit.